

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE DE CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

SESSION 2023

ÉPREUVE DE QUESTIONNAIRE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Un questionnaire appelant des réponses courtes portant sur l'organisation de la sécurité et sur les pouvoirs de police du maire.

Durée : 2 heures
Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 2 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.

Question 1 (4 points)

Le conseil local ou intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD ou CISPDP).

Question 2 (4 points)

Un responsable de police municipale a-t-il pour unique donneur d'ordre le maire de la commune dans laquelle il exerce ? Expliquez à l'aide d'exemples.

Question 3 (3 points)

Dans quelle mesure les images du système de vidéoprotection sont-elles consultables par un tiers ? Expliquez.

Question 4 (3 points)

La délégation de service public est-elle possible en matière de stationnement ? Expliquez.

Question 5 (2 points)

Qu'est-ce que le rappel à l'ordre pour les mineurs ?

Question 6 (2 points)

Qu'appelle-t-on moyens de force à létalité réduite ? Citez-les.

Question 7 (1 point)

Définissez ce qu'est une cellule judiciaire de traitement de la délinquance.

Question 8 (1 point)

Définissez la divagation animale.